

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 02-2019**

**SÉANCE DU 27 MARS 2019**

## **Un local de rencontre pour les seniors de Pully-Sud**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité, dans sa séance du 31 octobre 2018, de mettre à disposition des seniors de Pully-Sud un local de rencontre.

La Ville de Pully, par le biais de sa Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, développe des projets de « quartier solidaire » depuis 2012 en collaboration avec Pro Senectute Vaud. Le but de cette démarche est de créer, développer et entretenir des liens entre seniors, afin d'améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans leur quartier. Dans le cadre du développement du « quartier solidaire » de Pully-Sud, la prochaine étape est l'autonomisation du groupe d'habitants. A ce stade du projet, les habitants doivent désormais pouvoir compter sur un lieu de rencontre afin de pérenniser tant leur structure que les activités mises en place. Cet espace doit également permettre aux seniors de s'identifier à un lieu qui réponde à leurs besoins spécifiques.

Dans cette optique, la Municipalité soutient l'affectation d'un local communal à la Ruelle du Croset 1. L'utilisation de ce local, actuellement au stade d'étude de faisabilité, doit encore être soumise à une étude approfondie en vue de sa mise en conformité. Ce projet fera l'objet d'un préavis ultérieurement présenté à votre Conseil. Dans l'attente de cette perspective, l'usage temporaire d'un local au Chemin Pré-de-la-Tour 11 est octroyé aux seniors de Pully-Sud. Dès le mois de mars 2019, ce lieu de rencontre est ainsi ouvert du lundi au samedi, de 9h00 à 12h00 et des activités sont également proposées les après-midis. Les portes ouvertes auront lieu le samedi 6 avril dès 10h30.

La Municipalité ne manquera pas de tenir informé votre Conseil de l'évolution du « quartier solidaire » de Pully-Sud.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 20 mars 2019.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner